

**Présentation du Directeur du Développement du Commerce et des Relations économiques extérieures sur la « Facilitation des Échanges commerciaux dans la région de l’AEC. »**

**Qu’est-ce que la Facilitation des Échanges ?**

- La facilitation des échanges englobe toutes les démarches pouvant être entreprises pour faciliter les flux du commerce.
- Définition de l'OMC : « la simplification et l'harmonisation des procédures en matière de commerce international » englobant les « activités, pratiques et formalités liées à la collecte, à la présentation, à la communication et au traitement des données requises pour les mouvements de marchandises dans les échanges internationaux ».
- Le Cycle de Doha couvre : « la liberté de transit, les redevances et formalités se rapportant à l'importation et à l'exportation, et la transparence des réglementations commerciales – ayant trait essentiellement aux procédures aux frontières comme les procédures douanières et portuaires, ainsi que les formalités de transport. »

**Pourquoi la Facilitation des Échanges est-elle importante ?**

- La facilitation des échanges dynamise les flux de marchandises et stimule le dynamisme et le bien-être économiques. De ce fait, elle améliore la rentabilité des activités commerciales. Un flux de marchandises inefficace et entravé entraîne une stagnation de l'économie et des performances médiocres.
- La facilitation du commerce profiterait à toutes les économies car elle aurait pour effet d'attirer des investissements étrangers directs.
- L'activité commerciale tirerait des bénéfices considérables de la facilitation des échanges. Cette dernière encourage une plus grande transparence, simplifie les procédures et les rend plus cohérentes tout en diminuant les coûts des opérations et en réduisant les délais de dédouanement.
- Pour les gouvernements, la facilitation des échanges améliore la collecte des recettes douanières ; à travers la mise en œuvre efficace de techniques modernes de gestion des risques et améliore aussi la sécurité de la chaîne de fourniture et permet d'affecter les ressources limitées à des transactions à haut risque.

## **Situation dans la région de l'AEC**

### **Dans la région de la Grande Caraïbe les préoccupations en matière de Facilitation des échanges concernent :**

- L'harmonisation et la normalisation des régimes douaniers
- La délivrance de visas d'affaires
- Les Procédures, Règlements en matière d'investissement, et la Réalisation d'activités commerciales

### **Harmonisation et Normalisation des procédures douanières**

- Parmi les États membres de l'AEC il existe une vaste différence entre les systèmes douaniers et cela constitue une source de préoccupation réelle et un obstacle à l'accroissement et à l'amélioration des relations économiques dans la Région.
- Il est important que des démarches soient entreprises vers la simplification, la normalisation et l'harmonisation des procédures et formalités douanières afin de promouvoir des échanges commerciaux plus rapides, sûrs et efficaces dans la région de l'AEC.

### **Le Groupe de travail sur la Facilitation des échanges commerciaux se charge de :**

- Examiner les systèmes douaniers existant dans toute la région de l'AEC (dans chaque pays membre).
- Identifier les autres initiatives régionales portant sur la facilitation des échanges commerciaux qui pourraient être soutenues ou celles avec lesquelles il serait possible d'établir une coopération ou un partenariat pour approfondir les efforts dans la région de l'AEC.
- Identifier les domaines où il est possible de simplifier et d'harmoniser les régimes douaniers au profit des parties intéressées de la région de la Grande Caraïbe.
- Aborder les moyens d'améliorer l'accès aux données pertinentes concernant les procédures et réglementations douanières, etc.
- Proposer un plan d'action pour la signature éventuelle d'un accord portant sur la simplification des procédures d'importation grâce à la normalisation et

l'harmonisation des certificats de dédouanement et à la numérisation des formalités douanières des membres, afin de promouvoir des échanges commerciaux rapides, sûrs et efficaces dans la région de l'AEC.

- Faire une analyse des capacités, services et infrastructures disponibles dans la région de l'AEC (dans chaque État membre).

#### Prochaines Activités

- Séminaire sur les *E-Regulations* prévu pour novembre 2012.
- Première Réunion du Groupe de travail sur la Facilitation douanière qui aura lieu le 23 janvier 2013.

#### **CONCLUSION**

La Direction du Commerce est pleinement engagée dans la consolidation d'un espace économique élargi pour le commerce et les investissements dans la Grande Caraïbe et continue de travailler à la réalisation de ce mandat.

**THANK YOU FOR YOUR ATTENTION**

**GRACIAS POR SU ATENCION**

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**